



Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité

COMMUNICATIONS au Conseil communal, séance du 14 novembre 2019

Gustave Muheim

**Administration générale – Finances – Informatique –
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le plaisir de vous apporter le très cordial, **et à en croire la météo, bientôt hivernal**, salut de votre Municipalité.

Une fois n'est pas coutume, nos communications de ce soir seront peu nombreuses.

Autoroute A9 – notre opposition à l'enquête publique de fin 2016

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ? Impossible de vous le dire, mais la « vague en faveur du climat » pourrait s'inviter dans les déterminations des services de la Confédération, concernés par notre intervention « musclée » en faveur de la protection contre les nuisances, dues au bruit des véhicules. C'est du moins notre espoir.

Quant au chantier de rénovation des viaducs sur la Paudèze, bonne nouvelle : les travaux sur les ponts et les piliers se terminent et ceux qui recommenceront au printemps 2020 ne concerneront que la réfection du dessous des tabliers.

Et pour les personnes qui suivent « infos trafic » vous aurez relevé qu'il n'y a plus de bouchons aux tunnels de Belmont. La question de leurs élargissements ou non redevient d'actualité



Office postal de Belmont

Vous avez reçu il y a 15 jours l'avis officiel de la Poste, annonçant le futur transfert de ses activités dans la pharmacie, qui elle occupera une partie des locaux actuels de l'office postal. La Municipalité reviendra bientôt devant vous avec une communication qu'elle aura plaisir à vous faire.

Si nous ne retrouverons pas bonne conscience, en faisant nos paiements par Internet, notre courrier par mail et la livraison de nos achats par DHL ou autres prestataires concurrents de la Poste, nous aurons pour le moins contribué à préserver un service public de proximité, auquel pas seulement nos aînés sont attachés.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic



Nathalie Greiner

Sécurité (Protection civile - Pompiers [SDIS] – Police) –

Communication - Bâtiments communaux (sauf Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) **-Vignes**

Protection Civile

Jeudi 7 novembre a eu lieu la dernière séance de notre Entente intercommunale Pully, Paudex et Belmont de Protection civile Lausanne-Est. Le CoDir et la Commission régionale se sont réunis pour la dernière fois, après 22 ans d'activités, afin de clôturer les comptes de notre organisation au 30 juin 2019. A l'issue de cette séance, notre entente a officiellement été dissoute.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, nos 3 anciennes régions ne font plus qu'une et forment l'Organisation régionale de protection civile du District Lavaux-Oron. La prise de commandement de la nouvelle région a eu lieu à Belmont, dans cette même salle, jeudi 3 octobre, en présence de la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, en charge des institutions et de la sécurité, ainsi qu'une centaine d'invités. C'est le Lt-col Patrick Favre, ancien commandant de la région d'Oron, qui est désormais le chef de notre organisation. Comme évoqué lors du conseil de juin dernier, tout le personnel des anciennes régions travaille maintenant sous la même entité.



Conseil intercommunal ORPC Lavaux-Oron

Communication de Madame Claudine Gygi, déléguée de la CCAR

Excusée pour la séance de ce soir, Madame la Conseillère Claudine Gygi m'a chargée de vous lire ses communications



Sécurité - Police

Vous l'avez très certainement remarqué une zone de dépose et reprise des enfants a été aménagée le long de la route d'Arnier afin de fluidifier et faciliter la circulation aux heures de « pointe » scolaires. Il est donc strictement interdit d'y stationner, hormis une quinzaine de minutes le temps d'amener ou d'aller rechercher son enfant à l'école et uniquement à cet effet.

Une communication aux parents a été faite via le carnet journalier des enfants et notre police de proximité, en alternance avec notre Service technique, ont assuré une présence sur place afin d'accompagner et sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques d'utilisation de cette zone, qui a posé quelques problèmes au départ en raison du marquage, certes réglementaire et validé par la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes), mais pas forcément clair pour tout un chacun. Notre police a également informé et averti les automobilistes en infraction sur cette zone dans un premier temps. La situation étant maintenant parfaitement comprise de tous, les contrevenants seront amendés.

Radars pédagogiques Rte des Monts-de-Lavaux

La mise en place du Visi speed, ou si vous préférez radar pédagogique, en alternance entre les entrées Est et Ouest de notre village, a permis d'endiguer rapidement les vitesses excessives enregistrées lors des nombreux contrôles effectués après la réfection de la route des Monts-de-Lavaux. Outre son rôle préventif, ce radar permet de manière effective, de faire respecter les limitations de vitesse (tout en gardant à l'esprit que les lois sont faites pour être transgressées par quelques irréductibles du pied au plancher), mais il permet aussi d'établir le lien entre la réglementation et le comportement individuel, puisque l'automobiliste est sensibilisé en temps réel de la vitesse pratiquée. Si la Municipalité est très satisfaite, la vigilance de notre Police reste de mise !



Vignes

Je termine ces communications par des nouvelles de nos vignes !

En cette année particulière, marquée par la Fête des vignerons, le millésime 2019 s'annonce magnifique, tout comme celui de 2018. Si notre récolte est splendide en termes de qualité et de quantité, vous n'êtes pas sans savoir que nos vignerons sont à la peine, leurs cuves étant encore pleines de la récolte 2018 non écoulée. Dès lors, le droit de production édicté chaque année par le canton a été abaissé. Pour exemple, en ce qui concerne le chasselas, notre droit de production a passé à 0,84 lt par m², contre 0,98 lt en 2018 et 1 lt en 2017, année touchée par le gel et la grêle, où notre récolte a été maigre. Pour le rouge, c'est le statu quo à 0,72 lt par m² pour le Pinot et le Gamaret; le Garanoir quant à lui passe de 0,8 lt par m² à 0,72 lt m² également. Je ne manquerai pas de vous revenir au printemps prochain, lors de la mise en bouteille.

La Municipalité a convié, le 28 septembre dernier, tous les acteurs-figurants résidant sur la commune ayant participé à l'édition de la FEVI 2019.

Parmi eux, se trouvait également « Babygirl », une vache appartenant à la Famille Favre, qui a, elle aussi, dignement représenté notre commune après avoir brillamment passé un casting très sélect pour trouver sa place auprès des 40 vaches laitières vaudoises et fribourgeoises entrant dans l'arène peu avant les chanteurs du Ranz des Vaches.

De concert avec la famille Favre, ce moment de partage s'est déroulé à la Ferme de la Coulette, sous le soleil et dans une ambiance festive ce qui a permis de prolonger un peu la Fête des vigneron. 14 figurants, en costume, sur les 19 invités ont répondu présent, avec leur famille. Parmi eux notre banneret, M. Rodolphe De Pierri, qui a fièrement porté les couleurs de Belmont durant ces 3 semaines de fête. M. De Pierri nous fera le grand plaisir d'être parmi nous lors du dernier conseil de l'année, le 5 décembre prochain. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de l'accueillir.

Je vous remercie de votre attention.

Nathalie Greiner, municipale



Chantal Dupertuis

Affaires sociales - Culture - Jeunesse (y.c. UAPE, transports scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

Pas de communication



Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Pas de communication



Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme)

Pas de communication

Attention dans la version qui sera transmise au Bureau du Conseil réduire la police d'écriture.

Distribution (16 exemplaires):

- Municipalité (5 X)
- IF – MRo – VG - DG – BB – Services extérieurs
- Bureau du Conseil (2X)
- Presse lors de la séance (3x)